



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-159

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-32
relative à la création de l'équipe de recherche labellisée U 1336 et nommant Monsieur Jean-Emmanuel
HOGONNET directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Michel ARTHUR est nommé directeur adjoint de l'équipe de recherche labellisée U 1336, intitulée « Structures Bactériennes Impliquées dans la Modulation de la Résistance aux Antibiotiques », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL